# Protocoles de vaccination obligatoires

(AU 01/09/2021)

### **CONTRE LA GRIPPE ÉQUINE**

Depuis le 1<sup>er</sup>janvier 2005

PRIMOVACCINATION
V1 FT V2

1<sup>ER</sup> RAPPEL V3

RAPPELS ULTÉRIEURS

Pas de vaccination dans les 7 jours précédant l'épreuve

2 injections espacées de **21 à 92 jours** 

**Dans les 7 mois** suivants la 2<sup>ème</sup> injection de primovaccination

Espacés de moins de 365 jours et < 6 mois (+21j) le jour de la compétition

GGG<sup>2</sup> SIII 3,4 Depui

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013

PRIMOVACCINATION V1 ET V2 1<sup>ER</sup> RAPPEL

RAPPELS ULTÉRIEURS

Pas de vaccination dans les 7 jours précédant l'épreuve

2 injections espacées de **21 à 92 jours** 

>5 mois et <6 mois après la 2<sup>ème</sup> injection de primovaccination **Espacés de moins de 365 jours** Conseillés tous les 6 mois

**Remarque :** les chevaux ayant été primovaccinés avant le 1er janvier 2005 pour la FEI et avant le 1er janvier 2013 pour la FFE et la SHF, ne sont pas dans l'obligation de présenter un 1er rappel dans les 7 mois ou 5 à 6 mois après la 2ème injection de primovaccination.

PRIMOVACCINATION

1<sup>ER</sup> RAPPEL V3

RAPPELS ULTÉRIEURS

Pas de vaccination dans les 4 jours précédant la course

2 injections espacées de **21 à 60 jours** 

**120 à 180 jours** suivants la 2<sup>ème</sup> injection de primovaccination

**Espacés de moins de 365 jours** (de préférence tous les 6 mois)

PRIMOVACCINATION V1 ET V2 1<sup>ER</sup> RAPPEL V3

RAPPELS ULTÉRIEURS

Pas de vaccination dans les 4 jours précédant la course

2 injections espacées de **21 à 60 jours** 

**120 à 180 jours** suivants la 2<sup>ème</sup> injection de primovaccination Espacés de moins de 6 mois



## Protocoles de vaccination obligatoires

(AU 01/11/2021)

### CONTRE LA LA RHINOPNEUMONIE ÉQUINE

PRIMOVACCINATION V1 ET V2

1<sup>ER</sup> RAPPEL V3

RAPPELS ULTÉRIEURS

2 injections espacées de **21 à 60 jours** 

**120 à 180 jours** après la 2ème injection

**Espacés de moins de 365 jours** (Recommandés tous les 6 mois)

!

Pour participer à une épreuve SHF, l'équidé devra avoir reçu a minima les deux injections de primovaccination. Pas de vaccination **dans les 7 jours** précédant l'épreuve

**Remarque:** Les chevaux dont la primovaccination est antérieure à 2021, sont considérés comme « vaccinés contre la rhinopneumonie » dès lors qu'ils ont eu une primovaccination avec 2 injections entre 21 et 92 jours et des rappels ultérieurs n'excédant pas 12 mois d'intervalle. En cas d'interruption ou oubli de rappel, ils doivent être à nouveau vaccinés et suivre le protocole ci-dessus.

#### FEI & FFE: PAS D'OBLIGATION AU 01/11/2021



Protocole au 1er Janvier 2021

PRIMOVACCINATION

1<sup>ER</sup> RAPPEL

RAPPELS ULTÉRIEURS

Pas de vaccination dans les 4 jours précédant la course

2 injections espacées de 21 à 60 jours Doit être débutée avant l'âge de 12 mois **120 à 180 jours** suivants la 2<sup>ème</sup> injection de primovaccination

Espacés de moins de 365 jours (recommandés tous les 6 mois)

Protocole applicable à partir du 3 Janvier 2022

PRIMOVACCINATION V1 ET V2 1<sup>ER</sup> RAPPEL

RAPPELS ULTÉRIEURS

Pas de vaccination dans les 4 jours précédant la course

2 injections espacées de 21 à 60 jours Doit être débutée entre 6 et 12 mois d'âge **120 à 180 jours** suivants la 2<sup>ème</sup> injection de primovaccination Espacés de moins de 6 mois

Un-changement de protocole concernant la primovaccination ayant eu lieu-au 1er janvier 2021 pour le code des courses au trot et au 5 mai 2021 pour le code des courses au galop : pour les chevaux dont la primovaccination est antérieure à ces dates respectives, l'ancien protocole est accepté.

FEI : Fédération Equestre Internationale FFE : Fédération Française d'Equitation

SHF: Société Hippique Française 1-FEI Veterinary Regulations 2021

<sup>2</sup>-FFE Règlement des compétitions 2020-2021

<sup>3</sup>-Code des courses au galop - janvier 2022

<sup>4</sup>-Code des courses au trot - mars 2021

5-https://www.shf.eu/fr/actualites/divers/vaccination-contre-rhinopneumonie-obligatoire,1038.htm

zoetis